Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 44 (1915)

Heft: 19

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dans cette élégante notice, M. Auguste Schorderet explique la portée du centenaire qu'on vient de célébrer dans toute la Suisse. Le 15 novembre, il y a eu six cents ans que par une éclatante victoire, sur les pentes de Morgarten, les premiers Suisses ont marqué définitivement, dans l'histoire du monde, l'existence de notre patrie et affermi à jamais l'alliance des Confédérés. Cette phrase extraite du texte résume toute la Notice écrite dans une forme claire, élégante et simple. Je regrette pourtant une chose. L'auteur aurait dû ajouter la magnifique pièce de vers intitulée « Cantique suisse », dont la *Revue des Familles* a donné le texte dans le numéro du 14 novembre et qui aurait pu excellemment remplir le rôle de conclusion.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — Dans ses séances du 26 et 28 octobre, le Conseil d'Etat a nommé M. Hubert Gremaud, à Gumefens, instituteur à l'école des garçons d'Aumont ; M. Gottlieb Schwab, de Chiètres, instituteur à l'école libre publique d'Obermettlen (Ueberstorf) ; M. Pierre Andrey, à Onnens, instituteur à l'école des garçons de Villars-sur-Glâne ; M. Pierre Aerschmann, à Estavayer-le-Lac, instituteur à l'école moyenne des garçons de Guin ; M. Joseph Gross, à Tavel, instituteur à l'école supérieure mixte de Brunisried ; M. Basile Dessibourg, à Saint-Aubin, instituteur à l'école des garçons de Cerniat.

Suisse. — Le samedi 9 octobre dernier, la jolie ville de Baden voyait accourir un nombre inusité de personnes qui n'avaient pas l'air de venir lui demander la guérison de leurs rhumatismes. C'étaient les membres de la Société des maîtres secondaires. Formée autrefois des professeurs de gymnases, cette Société a fini par réunir des maîtres appartenant à toutes les catégories de l'enseignement secondaire, mais qui demeurent constitués en sections spéciales selon la branche d'étude qui leur tient le plus à cœur. Dans la section des sciences naturelles, M. Huber a présenté un rapport sur l'enseignement propédeutique des sciences naturelles dans les écoles secondaires et M. Steinmann a établi par des démonstrations pratiques la meilleure manière de traiter le chapitre sur la biologie des insectes. Dans la section de géographie, M. Ruetschi, de Saint-Gall, a parlé sur la géographie et l'éducation nationale. Les géographes voudraient que le nombre d'heures consacré à leur enseignement soit augmenté, afin de leur permettre de contribuer d'une manière plus efficace au développement du sentiment natio-

nal. A la séance des maîtres d'histoire, on entendit trois rapports : l'un sur l'éducation nationale et l'histoire ; un autre sur l'histoire générale et l'histoire suisse, enfin un autre sur la lecture des sources. A la réunion des maîtres d'allemand, on entendit un rapport de M. Bachmann sur le dialecte suisse allemand. Les maîtres des écoles normales siégeaient pour la première fois en même temps que les maîtres secondaires. Ils commencèrent par décider de se rattacher à cette Société tout en conservant à leur groupement une organisation spéciale. Le directeur du Séminaire de Zoug, M. Keiser, restera président. M. Walter Arnold présenta une intéressante communication sur la formation du personnel enseignant primaire en Russie, et M. Schneider, de Berne, rapporta sur les moyens de combattre la mauvaise littérature : il propose l'institution d'un office central qui traiterait avec les grands libraires pour l'achat en gros de publications à bon marché et préconise la publication d'un guide pour les bonnes lectures. Une commission avait été nommée, il y a quelques années, pour élaborer une méthodologie qui serait commune à toutes les écoles normales de la Suisse allemande ; un des membres de cette commission déclara qu'on n'a pas réussi à vaincre les difficultés de cette entreprise. Vingt-cinq membres ont assisté à cette séance, parmi lesquels la Suisse romande n'était représentée que par un seul maître.

Le soir à 8 heures la plupart des congressistes se réunirent au Kurhaus pour entendre M. Alfred Monnard, de Neuchâtel, parler avec élégance sur la question de l'enseignement de la littérature. L'orateur a distingué deux principales méthodes, celle qui consiste à exposer l'histoire littéraire sans mettre sous les yeux des élèves les œuvres des auteurs dont on parle ; celle qui s'en tient à la lecture des textes en laissant les élèves se former une opinion personnelle. M. Monnard est partisan de la méthode qui prend place entre ces deux extrêmes.

Le lendemain matin à 8 heures, 250 personnes environ se trouvaient de nouveau au Kurhaus, en séance plénière, pour entendre M. Grossmann, de Zurich, parler sur la question de l'éducation nationale. Le problème soulevé par l'orateur et ceux qui parlèrent après lui, provoqua une longue discussion terminée par un discours du P. Kuhne, recteur du Collège d'Einsiedeln, sur le fondement du patriotisme suisse, qui, d'après lui, réside dans l'amour de la liberté. La prochaine assemblée générale aura lieu l'année prochaine à Bienne. (*Educateur.*)

Berne. — On sait que par l'entremise de la députation catholique jurassienne au Grand Conseil, fut remise à M. Lohner, directeur de l'Instruction publique, une requête demandant la revision, dans plusieurs ouvrages mis entre les mains des élèves des écoles primaires et secondaires, de passages offensant la conscience des catholiques, ce qui est contraire à l'art. 27 de la Constitution fédérale. Cette requête a été suivie bientôt, à la demande de M. Lohner, d'un travail très documenté réfutant point par point les allégations erronées renfermées dans ces manuels, sous le rapport religieux. La requête des députés et le travail complémentaire ont été soumis à l'examen de la commission cantonale française des moyens d'enseignement. Dans deux lettres, le directeur de l'Instruction publique rend compte des résultats de cet examen sur trois des manuels à reviser : le Livre de lecture destiné aux écoles primaires du Jura bernois, par H. Gobat et Fr. Allemand (cours moyens, 6me édition, 1903) ; — le Trésor de l'écolier, livre de lecture à l'usage des écoles primaires françaises du canton de Berne (cours supérieur, 4me édition, 1905) ; – Abrégé d'histoire de la Suisse destiné à l'enseignement secondaire (8me édition, revue 1900), par Magnenat.

Pour le premier manuel, il sera apporté « dans la nouvelle édition » quelques changements, notamment en ce qui concerne la soi-disant « vente » des indulgences. Pour le second, quelques autres modifications sont aussi acceptées. Toutefois l'une ou l'autre sont jugées insuffisantes, et elles donnent lieu, en ce moment, à un échange de vues entre la Direction et le Comité. Pour le troisième, l'Histoire de Magnenat, qui de beaucoup est le pire de tous, est épuisé ; le manuel destiné à le remplacer sera choisi avec tout le soin voulu de façon à répondre, dans la mesure du possible, aux exigences légitimes d'un enseignement tel que celui de l'histoire suisse.

Pour trois autres manuels, la Société jurassienne avait également demandé la suppression ou la modification de passages attentatoires à nos croyances ; ce sont : Notre ami, lecture française à l'usage des écoles secondaires, par Marcel Marchand ; Chrestomathie française de A. Vinet (tome I, 23me édition), et tome II (18me édition), revue et augmentée, par Eug. Rambert et Paul Seippel ; Histoire illustrée de la Suisse à l'usage des écoles primaires, par W. Rosier, professeur (1905). La plupart des observations ont été acceptées par la Direction de l'Instruction publique qui, en cette circonstance, a fait preuve d'une louable impartialité.

A l'égard de la *formation d'instituteurs chrétiens*, on se heurte à des difficultés dont la plus grave est qu'à l'Ecole normale de Hauterive, où plusieurs familles chrétiennes envoient leurs fils recevoir l'instruction nécessaire, le programme ne comprend qu'une année d'enseignement à l'école d'application ; tandis que dans le canton de Berne on exige, pour passer les examens d'instituteur primaire, un certificat constatant que le candidat a enseigné dans une école d'application pendant les deux dernières années d'études au moins. L'ancien règlement concernant les examens des aspirants au brevet de capacité, pour l'enseignement primaire, n'émettait pas cette exigence ; mais en 1913, on a revisé le règlement, et le nouveau prévoit ces deux années, au lieu d'une qu'on exigeait autrefois. On peut se demander, à voir l'esprit qui règne dans les milieux scolaires officiels, si l'on n'a pas introduit cette disposition, dans le but, précisément, de gêner les jeunes gens qui préfèrent faire leurs études dans d'autres établissements que dans nos Ecoles normales devenues protestantes. On y est parvenu de cette façon-là. Aussi le comité a-t-il décidé de suspendre momentanément l'allocation de bourses aux jeunes Jurassiens qui se rendent à Hauterive, jusqu'à ce que l'on soit parvenu à faire tomber les obstacles qui entravent leur entrée dans la carrière d'instituteur bernois. Ces bourses seront attribuées plutôt aux élèves de l'Ecole nouvelle ou du Progymnase libre qui vient de s'ouvrir à l'Institut catholique ; car on favorise ainsi, à la fois, les jeunes gens studieux, bien doués et de bonne conduite, qui ne trouvent pas dans leurs familles les ressources suffisantes pour continuer leurs études, soit embrasseront l'état ecclésiastique, soit pourront rendre des services dans leur commune natale en occupant les postes administratifs qui plus que jamais, de nos jours, exigent des citoyens capables et mieux instruits que d'autres.

Parmi les élèves qui ont obtenu des bourses, MM. S., F. et V. ont passé avec succès leurs examens et obtenu le brevet d'instituteur fribourgeois, les trois avec première note. Mais ils auront encore à subir une épreuve dans le canton de Berne pour obtenir le brevet bernois, exigé pour enseigner dans une école publique. Par contre, MM. St., S. et H. ont subi cette épreuve, et ce dernier vient d'être nommé régent dans une des grandes localités de ce district. C'est le deuxième ancien élève de Hauterive, patronné par notre Société, qui parvient à cette situation. Voilà déjà des résultats appréciables.

La plus importante de nos œuvres scolaires, jusqu'à ce jour, est sans contredit le gymnase libre qui s'ouvrira dans

peu de jours, à l'Institut catholique, sous la direction de M. l'abbé Humair, secondé par M. Jules Koller, maître secondaire, qui reste à la tête des études. Monseigneur l'Evêque de Bâle a tout particulièrement encouragé cette fondation, car Sa Grandeur y voit le mode le plus sûr de favoriser les vocations ecclésiastiques, devenues si rares dans le Jura. Le Progymnase débute par deux classes latines, et par une classe française spécialement destinée aux jeunes gens qui ne tiennent pas à étudier le latin.

Dans une réunion tenue à Porrentruy, on a jeté les bases d'une Association entre les commissions d'école, et, après discussion d'un projet de statuts, on les a approuvés. Il a paru indispensable de créer un lien de solidarité entre les autorités scolaires des communes, afin surtout de parer aux dangers de la campagne hostile qu'a déjà entreprise, contre plusieurs d'entre elles à propos de la repourvue des classes primaires, la Société des instituteurs bernois. Le comité de l'Association offrira également aux commissions d'école un moyen pratique et assuré d'informations et de renseignements utiles, en matière scolaire. Le comité de la Société catholique d'éducation s'efforce actuellement d'étendre cette organisation à tous les districts catholiques du Jura.

M. l'abbé Spechbach, curé de Mervelier, a bien voulu accepter de diriger les sections de la Société dans la partie catholique du district de Moutier et dans les paroisses voisines du district de Delémont : plus d'une, malheureusement, périclite. M. Louis Viatte, avocat, qui pendant neuf années a soigné, comme caissier, les intérêts financiers de la Société catholique d'éducation et d'enseignement, s'est démis de cette charge et a été remplacé par M. Fernand Fleury-Hüsser, à Porrentruy. (*Schweizer-Schule.*)

France. — Depuis le début de la guerre, 30,000 instituteurs, c'est-à-dire plus de la moitié de l'effectif total, ont été mobilisés. Sur ce nombre 2,000 sont tombés glorieusement au champ d'honneur, et 8,000 ont été mis hors de combat. Il serait fastidieux de rechercher combien d'entre eux ont conquis leurs galons d'officiers sur les champs de bataille. Le chiffre serait considérable. Enfin, 700 instituteurs ont été cités à l'ordre de l'armée ; 40 ont été décorés de la Légion d'honneur ; un nombre égal de la médaille militaire ; 10 de la croix de Saint-Georges et 500 de la croix de guerre.

Quel plus bel exemple de patriotisme en action !